

Discours de Françoise Tulkens, Présidente de l'asbl Quartier des Arts

Le 11 février 2022

Mesdames, Messieurs,
Dames en heren,
Chères amies et chers amis,
Beste vrienden,

Bienvenue dans cet endroit magnifique, cette église protestante qui personnellement m'est très chère car pendant des décennies j'ai chanté à la chorale royale protestante de Fritz Hoyois. D'emblée, je tiens à remercier vivement de son accueil la pasteure Laurence Flachon ainsi que son mari le professeur Bernard Espion de l'ULB que je salue très cordialement.

L'Asbl Mont des Arts et le Quartier des Arts nous vous avons invité aujourd'hui pour vous parler de la place du Musée, tristement délaissée sous le regard soucieux de Charles de Lorraine.

Mais, qui sommes-nous ? Depuis plus de 50 ans, le Quartier des Arts défend la qualité de l'environnement et de l'aménagement du quartier qui comprend le Sablon, la place Royale, le parc de Bruxelles, la place du Congrès, depuis le Palais de Justice jusqu'au Botanique. Musées, espaces verts, palais, bâtiments officiels, logements, espaces publics, participent à l'image de qualité, de culture et d'animation de Bruxelles, capitale multiple. Ce sont ces caractéristiques que le Quartier des Arts défend et souhaite voir encore développées. La mobilité et l'environnement sont évidemment au cœur de nos préoccupations. La Charte du Quartier des Art du 19 juin 2019 consacre ces principes.

Gedurende meer dan 50 jaar verdedigt de Kunstwijk de kwaliteit van de omgeving en van de heraanleg van de wijk die de Zavel, het Koningsplein, het park van Brussel, de Congreskolom en het Congresplein omvat van aan het Justitiepaleis tot aan de Kruidtuin.

*Musea, prestigieuze groene ruimten, paleis, officiële gebouwen, kwaliteitswoningen, grandioze publieke ruimten maken deel uit van het beeld van **kwaliteit, cultuur en animatie** van Brussel, veelzijdige hoofdstad. Het zijn deze karakteristieken die de **Kunstwijk** verdedigt en die zij wenst uit te breiden. **Mobiliteit en milieu** vormen uiteraard ook de kern van onze bekommernissen.*

Que faisons-nous ? L'action du Quartier des Arts se caractérise par sa volonté de proposer des solutions aux autorités publiques. Nos réalisations ? Le jardin d'Egmont et très bientôt la place du Trône et place Jean Jacobs. La place des Palais, la place Royale, la place du Grand Sablon -

un vrai traumatisme urbain- font aussi partie de nos priorités. En 2021, avec la Fondation Poelaert, nous avons concentré notre énergie et nos moyens au Palais de justice en contribuant aux études d'architectes préparatoires, sur base notamment des fameuses archives Storrer. Aujourd'hui, nous nous situons à l'horizon Bruxelles 2030 car c'est dans notre quartier que se sont déroulés les événements de 1830....

Comment agissons-nous ? Pour répondre à ces attentes, Bruxelles fourmille de talents et de jeunes talents, architectes et urbanistes, juristes et philosophes, historiens et historiens d'art, économistes, sociologues, ingénieurs et bien d'autres encore. Nous voulons les mobiliser comme nous voulons mobiliser les citoyens responsables qui se sentent concernés et qui sont soucieux de prendre part, leur part, dans le débat public. En ce qui concerne la méthode, après une étude historique approfondie -merci Mme Odile De Bruyn- et une réflexion sur le potentiel et les besoins des lieux, nous demandons à des architectes ou des urbanistes de proposer une solution d'amélioration, en collaboration avec la Ville ou la Région.

Nous vivons une période fascinante de mutation sur le plan social, économique, culturel. Elle nous invite à penser l'avenir et à développer ensemble une vision pour Bruxelles. Un quartier « royal », une ville multiculturelle et une capitale européenne où nous voulons que puissent se conjuguer convivialité et efficacité, dignité et solidarité.

Intervention de Michel Van Roye, secrétaire général du QdA

Le contexte

La place du Musée a été réaménagée en 1984 à l'occasion de la création par l'architecte Roger Bastin du Musée d'Art moderne qui occupe entièrement le sous-sol de la place. Celle-ci est trouée en son centre par un puits de lumière.

Constatation : Au cœur du Mont des Arts, cette place, une des plus belles de Bruxelles, ne « fonctionne » pas comme lieu de rencontres ou d'activités. Elle possède pourtant des atouts importants, tels que la beauté de son architecture et des nombreuses statues qui la décorent, ainsi que son environnement culturel de haute qualité et son calme.

Les associations Quartier des Arts et Mont des Arts ont dès lors organisé un concours d'idées qui doit mener à un réaménagement convivial de la place et aussi à un débat sur le rôle et l'impact d'un espace de qualité à cet endroit. Repenser le dessin et la fonction de la place.

Il faut saisir l'opportunité de la rénovation du Musée Royaux des Beaux-Arts (Michel Draguet)

Le concours d'idées.

Les deux associations ont mis en concurrence **4 bureaux d'architectes** connaissant bien le contexte bruxellois. Il s'agit de :

- Art and Build Architects, David Roulin
- JNC Int,
- MSA, Benoit Moritz, Alain Simon
- Bureau Bas Smet.

Chaque bureau a reçu un **dossier** très complet composé par l'architecte Laurent Boucquéau et comprenant une étude historique des lieux, les plans et notamment ceux du sous-sol entièrement occupé, de façade à façade, par le musée. Il est à noter que si le sous-sol, et donc les locaux du musée, appartient à l'État fédéral et est donc géré par la Régie des Bâtiments, la rue du Musée est propriété de la Ville de Bruxelles.

Le **jury** était composé de représentants des autorités de la Région et de la Ville, ainsi que des administrations compétentes, et d'experts indépendants. Les riverains immédiats ont également participé à ce jury ainsi qu'un représentant du Quartier des Arts et du Mont des Arts.

Présidents : MVR et ML

Membres :

- Betty Waknine (Urban Brussels)
- Thierry Wauters (CRMS)
- Régis Hespel (expert indépendant)
- Laurent Busine (expert indépendant)
- Laurence Flachon (Eglise protestante)
- Sara Lammens (KBR)
- Isabelle Vanhoonacker (MRBAB)
- Maarten Lousbeg (MRBAB)

Le **périmètre** du concours est le suivant : toute la place, de façade à façade, la rue du Musée jusqu'à l'arcade donnant sur la place Royale, la petite rue du Musée et l'espace alentours jusqu'au Calder.

Les **critères d'évaluation**, énoncés par ordre décroissants d'importance, ont été les suivants :

- Urbanisme et architecture : Le jury a apprécié l'ensemble des plus-values que les projets apportent à leur environnement, les qualités conceptuelles, architecturales, spatiales et paysagères générales exemplaires des projets ainsi que leur intégration dans le contexte urbain et patrimonial.

- Performance et fonctionnalité : Le jury a apprécié la performance et la fonctionnalité des propositions en fonction des objectifs de fonctionnement notamment en matière de gestion de flux, d'organisation spatiale des activités, de gestion de la sécurité, de la salubrité et de la circulation, de visibilité, de connexion ou d'activation. Le jury a apprécié la façon dont les propositions ont intégré les contraintes techniques de la situation existante notamment en ce qui concerne le puits de lumière, les contraintes structurelles, les techniques et impératifs, le socle de la statue de Charles de Lorraine, la cour anglaise.
- Convivialité : Le jury a apprécié les qualités relationnelles humaines générées par le projet ainsi que les réponses que le projet a apporté aux attentes des riverains.
- Durabilité : Le jury a apprécié la possibilité d'adapter l'aménagement à des besoins qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps, à court, moyen et long terme. Du point de vue de la durabilité, le jury a apprécié l'intelligence de la proposition en ce qu'elle permet de réduire dès le départ les besoins et limite le recours à des technologies complexes et coûteuses. Du point de vue environnemental, le jury a apprécié les choix des matériaux, des techniques constructives et des équipements respectueux de l'environnement dans leurs cycles de production et leur fonctionnement.

Conclusions

Le Quartier des Arts et le Mont des Arts, en raison de leur composition et de leurs actions, sont des acteurs de terrain incontournables qui mettent leur expertise au service du bon développement du quartier.

Dans ce sens, en organisant ce concours d'idées, les deux associations ont voulu contribuer au futur cahier des charges d'un réaménagement de l'ensemble de la place par les pouvoirs publics concernés en mettant en évidence les principales problématiques à résoudre qui sont celles du puits de lumière et de la cour anglaise des Musées Royaux des Beaux-Arts, des entrées du palais de Charles de Lorraine et de l'église protestante de Bruxelles, de la déclivité de la place et du ripage du socle de la statue de Charles de Lorraine et son lien avec le Calder. Les réponses apportées par les 4 bureaux d'architectes, qui sont riches et inventives, sont excellentes et susceptibles de provoquer une décision et de bons choix par les autorités publiques en charge des lieux.

Le maître d'œuvre par la suite : la Régie des bâtiments M. Laurent Vrijdaghs.